Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BTS MN, veuillez visiter :
btsmn.fr/annales-sujets-et-corriges

Culture Générale et Expression

Session 2018 • Code sujet : **CULTGEN** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Corps naturel, corps artificiel : les significations du tatouage (1 question) **Page 3**

2. Transformer son corps : trahir sa nature ? (1 question) **Page 4**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://btsmn.fr/assets/annales/bts-mn/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2018/BTS MN - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2018 - 2-Sujet.pdf

1. Corps naturel, corps artificiel : les significations du tatouage

Le corpus rassemble quatre documents sur le tatouage et les marques corporelles, des pratiques anciennes aux usages contemporains. Il en montre les significations identitaires, esthétiques, sociales et culturelles, ainsi que les différences entre affirmation individuelle et appartenance collective.

Question Synthèse. Rédigez une synthèse objective, concise et ordonnée des quatre documents du corpus.

Repère	Analyse et confrontation
Document 1	Daphné Bétard, article de Beaux-Arts magazine, 2014. Le tatouage, pratique ancienne et universelle, passe de la marginalité à la mode et affirme une identité durable. Repères historiques, exemples, chiffres et témoignage.
Document 2	Philippe Pons, extrait de Peau de brocart, 2000. Le tatouage japonais fonde l'appartenance et offre un ancrage, tandis qu'en Occident il marque plutôt la différence et la transgression. Comparaison culturelle, citations et scènes emblématiques.
Document 3	David Le Breton, entretien recueilli par Jeanne Ray pour Causette, 2013. Tatouage et piercing embellissent le corps, expriment le « je » et peuvent marquer un rite de passage. Questions-réponses, oppositions entre « moi » et « nous ».
Document 4	François Garde, extrait du roman Ce qu'il advint du sauvage blanc, lettre IX, 2012. Les marques de Narcisse racontent une expérience et suscitent fascination et étonnement. Dialogue, description précise et réactions des spectateurs.
Axe 1 : corps et identité	Documents 1 et 3 : appropriation, embellissement, affirmation de soi et inscription d'un moment fort. Document 2 : quête d'ancrage et beauté secrète. Document 4 : les marques rendent visible une histoire singulière.
Axe 2 : société et culture	Documents 2 et 3 opposent l'appartenance collective japonaise ou traditionnelle à l'individualisme occidental contemporain. Document 1 retrace la marginalité puis la banalisation. Dans le document 4, le regard des témoins révèle la puissance sociale du tatouage.
Problématique et plan détaillé	Comment le tatouage façonne-t-il l'identité tout en situant l'individu dans un groupe et une époque ? 1. Une marque durable qui embellit le corps, affirme le moi et peut accompagner un passage. 2. Un signe social dont le sens varie selon les cultures, les époques et les regards.

Synthèse rédigée

Pratique millénaire et universelle, le tatouage a pu répondre à des fonctions thérapeutiques, religieuses ou rituelles. Durable et parfois douloureux, il embellit le corps, affirme une identité et peut marquer un moment important. Sa signification dépend toutefois des cultures : au Japon, il favorise l'appartenance et l'ancrage dans un groupe ; en Occident contemporain, il exprime plus souvent l'individualité, la différence ou la transgression. Autrefois associé à la marginalité, il s'est diffusé dans la mode jusqu'à se banaliser, sans perdre sa capacité à distinguer. Les marques de Narcisse, décrites comme un décor minutieux, témoignent enfin de leur pouvoir de fasciner et de rendre perceptible une histoire singulière.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le tatouage est une marque durable dont les fonctions identitaires, esthétiques et sociales varient selon les cultures et les époques.

2. Transformer son corps : trahir sa nature ?

Le sujet invite à réfléchir aux transformations volontaires du corps, notamment par le tatouage et les autres marques corporelles. La réponse doit être argumentée et mobiliser les documents du corpus, les lectures et les connaissances personnelles du candidat.

Question Écriture personnelle. Répondez de façon argumentée à la question : « Selon vous, rendre notre corps artificiel est-ce trahir notre nature ? » Appuyez-vous sur les documents du corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles.

Introduction. Tatouage, piercing ou prothèse transforment le corps, mais la nature humaine ne se réduit pas à un état biologique immuable. Rendre son corps artificiel signifie-t-il donc nécessairement se trahir ?

Transformer pour s'affirmer. Le Breton présente tatouages et piercings comme une appropriation de soi, parfois liée à un rite de passage. Bétard rappelle que le tatouage, pratique millénaire, peut exprimer une identité et une liberté personnelle. Ainsi, une modification choisie peut prolonger la nature humaine, qui comprend aussi la création et le désir de se représenter.

Des transformations ambivalentes. Pons montre que le tatouage peut marquer l'appartenance à un groupe ou une marginalité. Chez Garde, les marques de Narcisse témoignent d'une expérience vécue et suscitent l'étonnement. À l'inverse, dans *Frankenstein* de Mary Shelley, la créature artificielle révèle les dangers d'une création sans responsabilité. La question porte donc aussi sur les intentions et les conséquences du geste.

Conclusion. Modifier son corps n'est pas en soi trahir sa nature : cette transformation reste légitime si elle est libre, réfléchie et respectueuse de soi.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Rendre son corps artificiel ne constitue pas forcément une trahison de sa nature : tout dépend de la liberté du choix, de son sens et de ses conséquences.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2018)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve de BTS Culture générale et expression, session 2018, code CULTGEN, dure quatre heures et n'autorise aucun matériel. Sur le thème « Corps naturel, corps artificiel », elle évalue une synthèse objective des quatre documents sur le tatouage, puis une écriture personnelle argumentée. Les candidats examinent notamment les fonctions identitaires, esthétiques, sociales et culturelles des transformations corporelles.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le tatouage peut exprimer une identité individuelle, une appartenance collective ou une transgression des normes sociales.
- La signification des marques corporelles varie selon les époques, les cultures et les groupes sociaux.
- Tatouages et piercings peuvent être vécus comme une appropriation esthétique et symbolique de son corps.
- La synthèse doit restituer et organiser les idées du corpus sans exprimer d'opinion personnelle.

Points de vigilance & attentes du jury

- Dans la synthèse, confrontez les quatre documents au lieu de juxtaposer des résumés séparés.
- Restez objectif et reformulez les idées sans ajouter de jugement personnel.
- Dans l'écriture personnelle, répondez directement à la question et justifiez votre réflexion par des exemples.
- Mobilisez le corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles en restant centré sur le sujet.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser la synthèse des quatre documents ?

Repérez les idées communes et les différences entre les documents, puis regroupez-les en axes cohérents. Rédigez une synthèse concise et ordonnée, en reformulant les textes sans donner votre avis ni les résumer l'un après l'autre.

Q : Comment répondre à la question sur le corps artificiel ?

Construisez une réponse personnelle argumentée à la question de savoir si transformer son corps revient à trahir sa nature. Nuancez votre réflexion et illustrez-la avec des exemples du corpus, de vos lectures et de vos connaissances.

Q : Quelle est la durée de l'épreuve et la répartition des points ?

L'épreuve dure quatre heures. La synthèse vaut 40 points et l'écriture personnelle 20 points. Le sujet précise qu'aucun matériel n'est autorisé.

Q : Qu'attend le jury d'une synthèse objective ?

Le jury attend une restitution fidèle, organisée et concise des idées du corpus, sans commentaire personnel. Il faut faire apparaître les convergences et les différences entre les documents sur les fonctions et les significations des marques corporelles.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsmn.fr/assets/annales/bts-mn/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2018/BTS MN - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2018 - 2-Sujet.pdf
Ressources BTS Mécatronique Navale : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.